

Subventions à des associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission des Sports, réunie le 20 avril 2010 propose la répartition des subventions suivantes :

1. Programme « Animations sportives »

1.1 - Soutien aux Comités départementaux et clubs engagés dans des actions d'animation

Structures	Montant saison 2009/2010	Acomptes déjà versés en 2009	Solde à verser en 2010
Amicale Cycliste AMCB	4 040	2 020	2 020 €
Comité Départemental olympique et Sportif	4 040	2 020	2 020 €
Comité Départemental Tennis de Table	4 040	2 020	2 020 €
Comité Départemental Volley Ball	4 040	2 020	2 020 €
Club Pugilistique Bisontin CPB	5 400	3 600	1 800 €
Association des Sports de Glace ASGB	3 300	1 500	1 800 €
Besançon Doubs Hockey Club	2 870	1 600	1 270 €
Besançon Gymnastique Rythmique	800	0	800 €
BUC Escrime	800	0	800 €
IBRC Basket	4 000	0	4 000 €
Vesontio Sports Vacances (année 2010)	2 000	0	2 000 €
Groupement Employeur PS 25 (année 2010)	2 900	0	2 900 €

1.2 - Programme Vacances

Structures	Action	Subvention 2010
La Saint-Claude	Vital'Sport Pâques 2010	360 €
La Française	Vital'Sport Pâques 2010	280 €
Entre Temps	Vital'Sport Pâques 2010	365 €
Orientation Team Besançon	Vital'Sport Pâques 2010	80 €
ESBM	Vital'Sport Pâques 2010	360 €

1.3 - Place au Sport

- **BRC Football** **3 000 €**
BRC Arts Urbains - Mondial Bisontin

En cas d'accord, la dépense totale, soit **27 895 €**, sera imputée au chapitre 65.40/6574.4825 CS 20300.

2. Sport de haut niveau

2.1 Individuel

Deuxième versement de la saison 2009/2010 calculé sur la base des performances et résultats des athlètes au cours de l'année civile 2009 en application des principes et de la grille de barème adoptés par le Conseil Municipal de juillet 2005 et pour lesquels des modifications sont proposées :

- critère listes de haut niveau : non prise en compte des listes «reconversion» et «partenaires d'entraînement»

- critère niveau d'évolution d'équipe : ajout d'un niveau européen à 15 000 €

CLUB	Discipline	Versement 2008/2009 <i>Référence performances</i> Rappel	Versement 2009/2010 <i>Référence performances</i>
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	2 800	3 600 €
Amicale Motocycliste	Motocyclisme	0	563 €
Avenir Natation Besançon	Natation	11 150	11 400 €
Ass. Sports Extrêmes ASEB	Roller	1 600	1 000 €
BAPA	Patinage	<i>Nouveau club</i>	400 €
Besançon BMX	BMX	800	800 €
Balise 25	Course d'orientation	2 125	1 750 €
Besançon Ring Athlétic	Boxe	15 500	2 300 €
Besançon Triathlon	Triathlon	2 000	2 000 €
Besançon Curling	Curling	<i>Nouveau club</i>	14 063 €
BUC Escrime	Escrime	400	1 200 €
Club Pugilistique Bisontin CPB	Lutte	29 600	36 825 €
Centre Ecole Parachutisme	Voile contact	5 600	5 863 €
Doubs Sud Athlétisme	Athlétisme	16 075	15 000 €
Franche-Comté Judo	Judo	22 200	19 700 €
IKS	Karaté	0	200 €
Karaté Sport 25	Karaté	400	400 €
La Française	Haltérophilie	9 875	13 900 €
La Saint-Claude	Gymnastique	0	800 €
Orientation Team Besançon	Orientation	8 963	7 650 €
Planoise Karaté Académy	Karaté	400	600 €

CLUB	Discipline	Versement 2008/2009 Référence performances Rappel	Versement 2009/2010 Référence performances
PSB Judo	Judo	400	800 €
PSB tennis de table	Tennis de table	0	500 €
PSB Tennis	Tennis	0	500 €
Ring Olympique Bisontin	Boxe anglaise	1 200	1 600 €
Sauvegarde Karaté Club	Karaté	438	1 225 €
Sport Nautique Bisontin	Canoë-kayak	7 100	10 313 €
Tennis Grand Besançon	Tennis	1 400	1 400 €
	TOTAL		156 352 €

2.2 Clubs participant à une compétition nationale

Depuis 2005, la Ville de Besançon a inscrit son soutien au sport de haut niveau dans le cadre de Contrats de Développement Sportif conclus pour 3 saisons et élaborés sur la base d'un projet partagé, d'engagements financiers précisés et de la mise en place d'un dispositif de suivi et de contrôle de gestion.

Des contrats sont proposés aux 3 clubs évoluant dans les plus hauts niveaux nationaux : BRC football, ESB F et ESB M.

Des contrats analogues mais simplifiés sont proposés aux clubs dont une équipe au moins participe à une compétition de niveau national. Un premier versement est intervenu en début de saison et il est proposé l'attribution du solde de cette subvention annuelle.

Participation aux Compétitions Nationales	CDS 2009/2010	1 ^{er} versement	Solde à verser
AS Palente Orchamps Handball	40 000	20 000	20 000 €
Besançon Volley-Ball	15 000	7 500	7 500 €
Olympique Bisontin	35 000	17 500	17 500 €
Besançon Doubs Hockey Club	3 000	1 500	1 500 €
Roller Hockey Bisontin	5 000	2 500	2 500 €
BESAC RC Basket	18 000	6 000	12 000 €
Besançon Basket Club	22 500	22 500	0 €
CO Pierre CROPPET basket fauteuil	3 000	1 500	1 500 €
ASC Salins de Bregille TORBALL	2 000	1 000	1 000 €
TOTAL	143 500	80 000	63 500 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **219 852 €**, sera imputée au chapitre 65.40/6574.4824 CS 20300.

3. Subventions pour manifestations et exceptionnelles

- Avenir Natation Besançon Meeting du Grand Besançon : 5 au 7 mars Finales du championnat de France cadet : 16 -17 -18 juillet	2 000 €
- AS Orchamps Palente 24 heures de handball : 5-6 juin	2 000 €
- Besançon Gymnastique Rythmique 1/2 finale zone Est «ensembles» : 25 avril	1 500 €
- BRC Omnisports Nocturne des Chaprais - 4 juin	500 €
- Indépendante Comtoise Championnat de Franche-Comté jeunes acrobates 15-16 mai	500 €
- Ligue de Franche-Comté Handball Interpôles de handball 15-16 mai	1 000 €
- Ligue de Franche-Comté Tennis Mise en place d'une école de Tennis à Planoise	5 000 €
- CPB Aide à l'acquisition tapis de lutte et mobilier	3 000 €
- Olympique de Besançon Tournoi de la boucle - 13 juin 2010	1 500 €
- Comité Régional Sport Universitaire Organisation Championnat de France Football (2 au 4 juin) et Haltéroforce	1 500 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **18 500 €**, sera imputée au chapitre 65.40/6574.4822 CS 20300.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

«**M. Edouard SASSARD** : Je voudrais juste intervenir quelques minutes sur ce sujet qui me paraît important au jour d'aujourd'hui. On est à la croisée des chemins pour le sport du haut niveau à Besançon, à la fois sur la partie individuelle, comme on l'a vu dans le rapport, mais aussi sur la partie du sport collectif de haut niveau. Je pense qu'il y a des décisions qui doivent être prises, qui sont de votre responsabilité, de notre responsabilité à tous au sein du Conseil Municipal. Je fais un petit résumé rapide de la situation. On a l'ESBM qui monte en D2 avec une situation financière prévue au 30 juin à moins 50 000 € mais qui en réalité sera à moins 80 000 €. La Mairie s'était engagée à prendre en charge les 50 000 € s'ils montaient en D2, il y a un surplus de 30 000 €, il y a un passage devant la DNCG prévu au mois de mai. Je voulais connaître votre positionnement déjà dans le cadre de l'ESBM en terme de lettre d'intention pour ce passage devant la DNCG à hauteur de 80 000 € et pas seulement 50 000 €, quelle sera votre décision ?

Deuxième cas, l'ESBF qui est sur le point de monter en 1^{ère} Division. La situation qui était prévue au 30 juin devait être de l'ordre de moins 150 000 € ; en réalité on a vu sur le comité de gestion local qu'on serait à peu près à 100, 170 000 €, enfin entre 150 et 180 000 €, voilà ce qui a été précisé. Trois questions qui sont en fait les mêmes que pour l'ESBM. La première : est-ce que ces 150 000 € là seront et sont toujours prévus ? Deuxièmement si on arrive à un montant un peu supérieur, c'est-à-dire 170 000 €,

est-ce que vous accepterez de prendre en charge ce surplus et est-ce que dans le même cadre il y aura une lettre d'intention ?

Enfin je termine par le BRC qui a priori doit rester en CFA. La situation financière serait à peu près de - 350 000 € au terme de la saison. Il manque dans ces - 350 000 €, 150 000 € de sponsors qui doivent arriver assez rapidement, donc il y a à peu près 200 000 € de demande d'intervention de la Ville au lieu des 150 000 € qui pouvaient être prévus sous certaines conditions. Donc comme pour l'ESBM et pour l'ESBF qui passent en DNCG en mai, il y a urgence aussi pour le BRC puisque vous savez que l'année dernière une simple lettre d'engagement en juillet 2009 n'a pas suffi et qu'il faut une délibération. Si elle est réalisée le 17 juin, est-ce que ce ne sera pas trop tard, est-ce qu'on ne court pas un risque pour le club ? Deuxième point, c'est plus anecdotique, mais dans le cadre de la Coupe du Monde, la DNCG s'est engagée à clôturer l'ensemble de ses dossiers au 30 juin. On n'aura donc aucune latitude au niveau du temps. Aussi je voulais avoir votre positionnement là-dessus. Donc, première question, il faut des réponses quant à l'engagement de la Mairie auprès des clubs pour savoir ce qu'ils peuvent faire, sur quoi ils peuvent compter et à hauteur de combien pour faire face quelque part à la DNCG.

Et puis deuxième point qui est plus une remarque : il y a deux ans j'avais dit que faire monter 4 clubs en une seule fois simultanément ne me paraissait pas possible et qu'il fallait le faire par étapes, et qu'on pouvait commencer par deux clubs. Je pense qu'aujourd'hui il y a une possibilité qui peut paraître assez logique, c'est d'aider financièrement plus spécialement l'ESBM et l'ESBF ; c'est le même sport, masculin et féminin, ils montent, l'un en D2, l'autre en D1, donc je pense que non seulement on pourrait mais on devrait les aider à apurer ce déficit résiduel quand on sait le processus de suivi, et c'est une bonne chose, que vous avez mis en place pour bien suivre les clubs, donc est-ce qu'on peut apurer ce déficit et est-ce qu'il ne faut pas -et c'est dans le cadre de la proposition que j'avais faite l'année dernière- donner un coup de pouce supplémentaire en disant : on ne donne pas seulement 80 000 € mais on donne plus et que ce soit un choix de la politique et de la Ville de dire qu'on donne plus pour que ça ne fasse pas yoyo au niveau des clubs, car ce qui coûte cher c'est la D1, D2, D2, D1, les joueurs qui bougent et il y a un moment où les Présidents des clubs ont la tentation de dépenser plus pour pouvoir monter. Et je pense que même en terme financier on a intérêt à investir davantage au départ, de dire : ces deux clubs-là on leur donne plus mais on les fait s'installer durablement dans l'élite française, c'est l'objectif, et on leur en donne les moyens pour éviter de faire l'ascenseur. De plus c'est un signe positif pour les sponsors qui peuvent se dire que sur le long terme ils ont un engagement et c'est intéressant pour le club en général. Donc je propose qu'on donne une vraie chance à ces deux sports-là.

Je pense par ailleurs que pour le BRC, il est nécessaire de sauver le club, tout le monde l'a fait, tout le monde a travaillé, à sa façon, il y a eu des débats, c'est clair, mais aujourd'hui le club a fait 80 % du chemin et je crois qu'on a la possibilité de faire monter deux clubs et d'en sauver un. Si à la fin de cette année on arrive à cette situation-là je pense que cela peut être quelque chose de positif, et une fois de plus il faut travailler en concert avec le Conseil Général et le Conseil Régional.

Enfin, dernier point concernant les infrastructures. Je suis quand même assez étonné qu'on n'ait pas eu en commission 4 de bilan sur ce qui allait être construit dans les années à venir. On savait en terme de budget de financement etc. mais on a eu connaissance par l'Est Républicain du 19 mars du projet Equip'sport 2015 qui définit tout ce que vous envisagez de faire dans les années à venir. Je ne comprends pas que cela ne soit pas connu par les élus précisément et que cela n'ait pas été présenté dans le cadre de la commission 4 où il y a un lien évident entre les infrastructures et le sport en général. Je vous donne un exemple, pour la pose de la première pierre du stade de rugby, je n'ai pas été convié, ni les autres membres de la commission 4. J'ai trouvé cela quand même étonnant en voyant la photo le lendemain dans la presse, alors que je me sens concerné par 4 millions d'euros investis dans le stade de rugby, et ça nous échappe. Après on nous interroge sur la pelouse de Léo Lagrange en synthétique, etc. et on ne sait pas quoi répondre. Je pense que certaines choses doivent être précisées.

Pour conclure, je pense qu'on est à un moment crucial au niveau du sport, qu'il ne faut pas attendre le 17 juin pour formaliser les délibérations mais le faire maintenant car dans le cadre du passage à la DNCG pour les trois clubs, il faut beaucoup plus d'engagements de la Ville, fixés dès maintenant, en lien aussi avec les infrastructures.

M. LE MAIRE : Vous vous imaginez bien Monsieur SASSARD que nous avons des propositions. J'ai déjà rencontré les présidents des clubs, et l'Adjoint aux Sports est en contact permanent avec eux, les clubs sont parfaitement au courant d'un certain nombre de propositions dont vous voudrez certainement vous attribuer le bénéfice mais qui sont faites collectivement et écrites depuis déjà un certain nombre d'années. Pour vous donner un peu le timing, je dois rencontrer les présidents des clubs, et plus spécialement le Président du BRC mais je ne suis pas à même ce soir de vous dire quoi que ce soit, ce sera une décision de l'exécutif municipal qui sera ensuite soumise bien sûr au Conseil Municipal. J'entends bien que s'il y a des problèmes, ça sera sûrement encore cette fois de la faute de la Ville qui pourtant est le meilleur partenaire. On a beaucoup entendu dire, lors de réunions dans de grands hôtels de la Ville, mais la période s'y prêtait, qu'on devait apporter beaucoup d'argent au BRC. On regardera quand même par rapport à toutes les promesses qui avaient été faites ce que les sponsors ont donné. Alors bien sûr on nous répondra que si les sponsors n'apportent rien, c'est parce qu'ils n'ont pas confiance. La Ville, elle, fait ce qu'elle dit. Il faudra aussi que l'ancien Président paye quand même les 120 000 € qu'il doit au BRC parce que je ne vois pas pourquoi ce seraient les contribuables bisontins, et ce sera une condition de départ, qui financeraient à sa place. Que les choses soient très claires par rapport à cela, cet ancien Président de club qui ne s'est d'ailleurs pas privé de taper sur les constantes déclarations du Maire ou de l'Adjoint aux Sports. Donc nous serons vigilants. Une réunion est prévue, nous en avons déjà eu plusieurs avec Patrick BONTEMPS et j'ai là une note très précise sur les propositions du service des Sports, donc nous vous en reparlerons mais nous sommes au moins autant que vous attachés au maintien de ces clubs, ceux que vous avez cités, et même d'autres, au moins autant que vous. Notre différence c'est que nous n'avons jamais instrumentalisé ces clubs pour faire de la politique.

M. Patrick BONTEMPS : J'ai l'habitude de dire qu'on ne sait rien tant qu'on ne sait pas tout. Aujourd'hui vous affirmez un certain nombre de choses, un certain nombre de chiffres dont d'ailleurs je ne sais pas exactement d'où vous les tirez parce que moi je n'ai pas encore entendu ces chiffres-là. Je me pose d'ailleurs une question d'ordre éthique et déontologique parce que le débat n'a pas encore eu lieu au sein des différentes commissions et ce qui se dit dans les commissions de contrôle de gestion, à mon avis, relève du secret et de la commission. Aussi je trouve assez étonnant que vous abordiez cette question dans le cadre d'un Conseil Municipal qui ne traite pas de la question du sport de haut niveau mais qui traite de subventions à des associations sportives qui organisent des manifestations, donc je vois là déjà un élément déplacé.

Deuxièmement, bien sûr que nous sommes aux côtés de nos clubs ! La vraie difficulté c'est aujourd'hui l'absence d'argent privé dans le sport bisontin, dans le sport de haut niveau. C'est l'héritage d'une situation où on a vu que l'argent privé qui était à hauteur de pas loin de 2 millions d'euros les années passées, aujourd'hui est absent du sport de haut niveau et pour qu'il y ait un sport de haut niveau, ce ne sont pas les collectivités publiques, quelles qu'elles soient, qui doivent en financer l'essentiel. Les collectivités publiques sont là effectivement pour aider certains sports, certains qui ont plus de difficultés que d'autres mais il doit y avoir un partenariat privé important et significatif et aujourd'hui c'est ce qui manque.

Si l'on prend l'exemple du BRC, un certain nombre d'engagements ont été pris par d'éminents hommes politiques la saison passée, qui certes ont respecté leur engagement à titre personnel mais je crois savoir que pour les autres engagements qu'ils avaient pris, notamment celui d'aider à trouver des partenaires privés, ils ont été totalement absents. Voilà la situation. Nous aurons bien entendu l'occasion de parler du sport de haut niveau lors du prochain Conseil Municipal parce qu'il faudra prendre des décisions importantes pour préparer la saison à venir. Nous avons la chance de retrouver la pro D2 pour le hand masculin, le hand féminin est actuellement aux portes de la D1 sportivement et puis le BRC a aussi réalisé une saison remarquable sur le plan sportif puisqu'il se maintient en CFA avec un bon résultat.

En ce qui concerne les équipements sportifs, cela a été présenté au Comité Directeur de l'OMS, émanation du mouvement sportif et à la commission 4. Je pense que vous n'étiez pas présent lorsque nous l'avons présenté. Pour ce qui est de la première pierre du stade de rugby, c'est une initiative de la Fédération Française de Rugby et du club de rugby...

M. LE MAIRE : J'ai été prévenu l'avant-veille !

M. Patrick BONTEMPS : ...donc si vous n'avez pas été invité, il faut que vous vous adressiez à ces instances.

M. LE MAIRE : C'est une première pierre fictive d'ailleurs !

M. Patrick BONTEMPS : Tout à fait. Et puis Monsieur SASSARD pour conclure, si on vous pose des questions, eh bien n'y répondez pas, dites aux personnes de s'adresser à l'Adjoint aux Sports ou au Maire de Besançon, tout simplement !

M. LE MAIRE : Oui et j'insiste sur une chose quand même, les informations qui sont données en commission n'ont pas à être communiquées à l'extérieur, c'est une faute que de le faire. Donc je souhaite que l'on soit vigilant par rapport à cela, la situation est déjà suffisamment compliquée sans qu'on en rajoute. Cela dit, n'oubliez pas que si l'on nous cherche sur ce terrain-là qui est un terrain politique, nous allons rester sans réagir. Nous avons suffisamment de documents oraux ou écrits pour rappeler quels étaient les engagements des uns et des autres et nous n'accepterons pas de supporter la responsabilité des difficultés d'un club alors que d'autres qui avaient pris des engagements pourraient s'en tirer les mains propres. Ne comptez pas sur nous par rapport à cela !

Patrick BONTEMPS travaille sur des propositions et ce n'est pas facile parce que tout à l'heure vous nous parliez de 3 500 € pour le Marais de Saône, là les sommes en jeu c'est 10 fois plus, 100 fois plus, 350 000 €. On ne distribue pas les deniers de la commune comme ça, par coup de 50 000 € ; des engagements ont été pris en terme de gestion, nous regarderons ce qui a été fait. Des engagements écrits avaient été pris également en terme de sponsors garantis par des personnalités politiques éminentes, on regardera cela aussi. La Ville, elle, est exemplaire, elle a toujours respecté ses engagements, même en allant parfois un peu au-delà, mais je suis aussi redevable des comptes devant tous les habitants de cette Ville, ceux qui sont sportifs et ceux qui ne le sont pas.

M. Edouard SASSARD : Je ne veux pas rentrer dans le côté politique, ce n'est pas l'objectif de mon intervention, ce n'est pas mon souhait. Je ne referai pas le débat qui a eu lieu l'année dernière, je vous dis tout simplement qu'il y a des personnes qui vont engager leurs clubs face à la DNCG, qu'il y a des engagements qui doivent être rapides, clairs...

M. LE MAIRE : On a compris !

M. Edouard SASSARD : ...justement les Bisontins ont besoin aussi de lisibilité. Vous nous dites : je ne dépense pas d'argent etc., mais expliquez-nous, dites-nous combien vous avez dépensé !

M. LE MAIRE : On vous le dira le moment venu !

M. Edouard SASSARD : Vous nous le direz au Conseil Municipal du 17 juin quand tout aura été validé, qu'on n'aura eu aucun débat, que ce sera ficelé. Nous ce qu'on aimerait bien ce sont des engagements à partir de maintenant pour ces Présidents de club, qu'on puisse en débattre, échanger sur cette politique sportive de la Ville. Quand je parle des deux clubs auxquels il serait bon de donner un petit coup de main, je ne vous parle pas des chiffres du Comité de gestion local, je vous parle d'une politique sportive et d'une envie : qu'est-ce que vous voulez offrir aux Bisontins comme politique sportive de la Ville, est-ce que vous voulez des équipes de haut niveau, sous quelles conditions, comment, c'est cela dont on a besoin et les Bisontins attendent cela quand ils me posent des questions, ils ne me demandent pas les chiffres du comité de gestion local, ils s'en fichent complètement, ils veulent savoir dans quel stade ils vont se retrouver, sous quelles conditions et qu'est-ce qu'ils pourront voir, c'est aussi simple que cela. Je pense qu'on a droit à ce débat-là et le 17 juin il sera trop tard, voilà. Vous ne vous engagez pas et moi je trouve que c'est quand même dommage, sachant que les clubs seront reçus dans la semaine ou dans les 10 jours qui viennent par la DNCG. Vous savez très bien combien vous allez leur donner, dites-le, expliquez-nous, c'est votre rôle, c'est votre responsabilité !

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire je constate dans l'intervention d'Edouard SASSARD qu'il n'y avait pas de volonté polémique. On vous pose des questions parce qu'il est évident que les clubs ont besoin de réponse. Vous leur donnerez en temps utile j'entends bien et je ne vois pas ce qu'il y a de choquant à ce qu'au Conseil Municipal, même si ce n'est pas à l'ordre du jour, on aborde cette question de la même façon que vous avez vous-même abordé la question de l'eau de la Loue qui n'était pas à l'ordre du jour et qui était un problème urgent.

Je ne vais pas revenir sur ce qu'a dit Edouard SASSARD. Les clubs de hand ont été largement, même si tout n'est pas totalement fini, au rendez-vous des performances attendues, le BRC n'a pas déposé son bilan parce qu'il y a eu à un moment donné des gens qui se sont engagés et je crois qu'il ne faut pas opposer les uns et les autres. Le résultat c'est que le BRC a été pérennisé et qu'en plus, dans un contexte difficile, il a une saison sportive tout à fait honorable. La question aujourd'hui c'est de savoir quel objectif vous avez pour ces trois clubs dans la mesure où auparavant il y avait une enveloppe pour quatre clubs, qu'il n'y en a plus que trois et qu'on peut imaginer qu'on se donne les moyens de pérenniser les trois clubs, comme l'a dit Edouard SASSARD tout à l'heure, avec des ambitions à court terme plus fortes pour le hand peut-être que pour le BRC pour laquelle l'ambition est de maintenir un club et de maintenir les écoles de foot qui y sont attachées. Donc voilà, on est quand même dans un choix politique important qu'il me semble devoir être évoqué ici et pas au mois de juillet en urgence parce que la DNCG aura déjà été passée et puis on n'aura pas pris de décisions ici comme dans le passé.

Ensuite je voudrais revenir sur la réponse de l'Adjoint à la remarque sur la commission. Certaines choses ont en effet été traitées à l'OMS mais pas en commission, Edouard SASSARD ou moi nous sommes présents, sauf une fois où nous n'avons pas pu être présents l'un comme l'autre parce qu'il y avait une réunion du SCOT et d'autres commissions ce jour-là. Alors il est possible que vous ayez profité de la réunion où nous avons annoncé que nous ne pouvions pas venir pour présenter ce projet sur les équipements sportifs. Ça m'étonne. C'est vrai que cela a été présenté à l'OMS mais ça n'a pas été représenté en commission et je crois qu'on peut l'avoir en commission, on a envie de travailler, on a envie d'entendre des choses plutôt que de les apprendre dans la presse.

M. LE MAIRE : Je crois que s'il y a des nouvelles à apporter aux clubs Monsieur SASSARD, c'est plutôt nous qui les apporterons que vous par SMS... si vous voyez ce que je veux dire !

M. Patrick BONTEMPS : Je crois que je peux aujourd'hui dire que j'ai la confiance des Présidents des clubs, des trois clubs que vous avez cités, que nous travaillons ensemble. Moi je connais les demandes des Présidents de clubs, leurs ambitions, leurs projets et effectivement j'ai en ce sens adressé déjà depuis quelques jours une note au Maire sur cette question pour que nous puissions être en situation de prendre des décisions quand les clubs en auront besoin, avant la fin de la saison. On discutera bien entendu le moment venu politiquement au sein de notre Municipalité, mais pour l'instant finissons déjà la saison, du soutien de la Ville de Besançon. Les clubs, les instances, les autorités le savent. Nous avons reçu il y a peu une lettre du Président de la Fédération Française de Handball qui remerciait la Ville de Besançon pour tout ce qu'elle faisait pour le hand, donc je n'ai pas de soucis de ce côté-là non plus».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.